



Activités & Nouvelles

Juillet 2024



TABLE DES MATIÈRES

L'ATTSNB régleme nte désormais les techniciens en travail social.....	1
Mise à jour de l'ACTS.....	3
Les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.....	4
Prochaines dates limites pour les bourses.....	4
Opportunités d'éducation continue.....	5
Programme de débits préautorisés pour les cotisations de membre.....	6
Demandes de participation.....	7
Ressources.....	10
Mise à jour du partenaire Co-operators.....	12
Médias sociaux.....	13
Soumissions au bulletin.....	13

L'ATTSNB réglemente désormais les techniciens en travail social

RÉGLEMENTER LA PARAPROFESSION

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau (ATTSNB) se réjouit d'annoncer l'adoption d'une Loi modifiant la Loi relative à l'ATTSNB qui lui permet de réglementer à la fois la profession de travailleur social et la paraprofession de technicien en travail social. Cette loi, qui a reçu la sanction royale le 7 juin 2024, est maintenant en vigueur.

Le fait que l'ATTSNB puisse dorénavant réglementer les techniciennes et techniciens en travail social est un élément clé de sa [stratégie quinquennale de recrutement et de maintien en poste](#) (2023-2028). Cette réglementation offrira une voie d'accès au travail social et protégera le public par un mécanisme de responsabilisation et la garantie de normes élevées de qualification, de pratiques et d'adhésion à un code de déontologie professionnel.

Les techniciennes et techniciens en travail social sont spécialement formés pour soutenir la profession de travailleur social et mettent en œuvre certains aspects des plans d'intervention des travailleurs sociaux relevant de leur [champ de pratique](#).

« L'ATTSNB souhaite la bienvenue aux techniciennes et techniciens en travail social et exprime son enthousiasme à l'idée de collaborer avec eux pour renforcer la profession du travail social au Nouveau-Brunswick », déclare le directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc.

La loi ayant reçu la sanction royale le 7 juin 2024, l'ATTSNB va commencer à immatriculer les techniciennes et techniciens en travail social. Le document [Champs de pratique des travailleuses et travailleurs sociaux et des techniciennes et techniciens en travail](#) définit les contours et les tâches précises de chaque profession selon leur champ de pratique respectif. Pour mieux comprendre les deux professions, il est recommandé de prendre connaissance des [champs de pratique en question](#) et de lire le [petit document promotionnel présentant les deux champs de pratique](#).

Les techniciennes et techniciens en travail social peuvent désormais être engagés dans toutes les organisations. Pour déterminer si un poste doit être occupé par un travailleur social ou un technicien en travail social, les employeurs doivent tenir compte des tâches qui seront requises dans le cadre de la fonction ainsi que de l'intensité et de l'étendue des connaissances, des compétences et du jugement qui seront nécessaires. Les employeurs sont invités à se familiariser avec les deux [champs de pratique](#) et à contacter l'ATTSNB pour de plus amples renseignements, au besoin.

Inscription des diplômés de programmes agréés : aux fins de l'inscription à titre de technicienne et technicien en travail social, l'ATTSNB reconnaît deux formations : le programme Social Service Community Worker (SSCW) du New Brunswick Community College (NBCC) et la Technique en service social et communautaire (TSSC) du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les diplômés de ces programmes peuvent maintenant présenter une demande d'inscription à titre de technicienne/technicien en travail social. Pour plus de détails, consulter le [site de l'ATTSNB](#).

Période de demande d'équivalence de 12 mois : une période de demande d'équivalence de 12 mois est prévue pour les personnes qui occupent actuellement un poste considéré comme équivalent au champ de pratique des techniciens en travail social. Cette période de demande d'équivalence est ouverte et il est possible de déposer des demandes jusqu'au 7 juin 2025. Pour plus d'informations, consulter le [site de l'ATTSNB](#).

PREMIÈRE TECHNICIENNE EN TRAVAIL SOCIAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'ATTSNB est heureuse d'accueillir Ashley Treadwell au sein de l'Association ! Ashley est la première personne au Nouveau-Brunswick à avoir le droit de travailler dans le champ de pratique d'un(e) technicien(ne) en travail social et de se présenter comme technicie(ne) en travail social. Nous sommes impatients d'accueillir davantage de technicien(ne)s en travail social à l'ATTSNB.



Ashley Treadwell
Technicienne en travail social

Mise à jour de l'ACTS



Barbara Whitenect, MTS, BTS, TSI
Présidente de l'ACTS

L'ATTSNB est ravie d'annoncer que la travailleuse sociale du Nouveau-Brunswick, Barbara Whitenect, a été élue nouvelle présidente de l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS) ! Lisez l'annonce complète de l'ACTS ci-dessous :

Ottawa, 10 juin 2024. L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) est fière d'annoncer l'élection unanime de sa nouvelle présidente, Mme Barbara Whitenect, M. Serv.Soc., TSI, issue de l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) Mme Whitenect occupait la vice-présidence de l'ACTS depuis 2022.

« Tout au long de ma carrière, même dans mes fonctions gouvernementales ou politiques, j'ai toujours tenu à m'identifier fièrement comme travailleuse sociale et à faire comprendre à mes collègues et au public nos forces et notre vision

uniques, déclare la nouvelle élue. Je suis profondément honorée de pouvoir porter la voix de ma profession de cœur et de guider l'Association vers l'avenir. »

Parcours éclectique, fort leadership : ainsi se résume la carrière de Mme Whitenect. Débutant en santé mentale comme clinicienne, gestionnaire puis directrice régionale, elle devient en 2002 directrice provinciale des Services de traitement des dépendances et de santé mentale pour enfants et jeunes du Nouveau-Brunswick. 2007, nouveau tournant : la voilà directrice exécutive des Services de traitement des dépendances et de santé mentale au ministère de la Santé. Elle s'est ensuite orientée vers la Sécurité publique en tant que sous-ministre adjointe des Services communautaires, et a terminé sa carrière comme sous-ministre adjointe des Services aux enfants, familles et aînés chez le département de Développement social.

« L'Association et la profession vivent déjà un moment charnière avec un nouveau Code d'éthique cette année et des engagements renforcés envers l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance au cœur de notre mandat, souligne Mme Whitenect. Je suis enthousiaste à l'idée de poursuivre sur cette lancée en plaidant non seulement pour la justice sociale au Canada, mais aussi pour les travailleuses et travailleurs sociaux eux-mêmes, dans des contextes sociétaux de plus en plus difficiles. Au travail ! »

Les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

GRAND PLAN SUR UNE TS DU N.-B.: VALERIE DELONG

Félicitations à la travailleuse sociale du Nouveau-Brunswick Valerie DeLong ! Valérie a récemment reçu l'un des prix de reconnaissance communautaire de Fredericton, destinés à reconnaître les personnes qui se dépassent pour contribuer à bâtir et à façonner leur communauté.



Valerie DeLong, TSI
Recevant le prix de reconnaissance communautaire

TRAVAILLEURS SOCIAUX MIS EN LUMIÈRE

Mettez en lumière les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick en envoyant des histoires positives sur le travail social à notre agente de communication, Laure Piccetto, par courriel à laure.piccetto@nbasw-attsnb.ca

Prochaines dates limites pour les bourses

L'ATTSNB offre de l'aide financière aux membres pour leurs études et leur développement professionnel continu. Toutes les candidatures peuvent être envoyées à shae.mccarthy@nbasw-attsnb.ca

\$500 - LA BOURSE D'UNI POUR LES MEMBRES ÉTUDIANTS

Date limite: le 1er octobre (à chaque année)

Attribuée à un membre étudiant de l'ATTSNB qui habite au Nouveau-Brunswick et poursuit ses études en travail social à temps plein dans le cadre d'un programme d'apprentissage à distance. Le financement de la bourse est rendu possible grâce à la collaboration d'UNI Coopération financière, en concert avec l'ATTSNB.

- [Conditions d'admission](#)
- [Formulaire de demande](#)

Opportunités d'éducation continue

Les ressources présentés ci-bas sont anglophones.

ACTS

Emotion Regulation Skills in DBT

29 juillet 2024 12:00 heure de l'Est

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

Interpersonal Effectiveness Skills in DBT

26 août 2024 12:00 heure de l'Est

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

ACSM

ASIST Workshop

20 au 21 août 2024 journées entières

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

George Hull Centre for Children and Families

The Impact of Racial Trauma in Children and Youth Mental Health

17 septembre 2024 12:30-16:00 heure de l'Est (heure de Toronto)

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

CSAE x Indigenous Works

Indigenous Socio-Economics and Demographics

17 septembre 2024 13:00-14:00 heure de l'Est

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

Indigenous Strengths-Based Reporting

19 novembre 2024 13:00-14:00 heure de l'Est

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

Canadian Alliance for Children's Grief

Grief Symposium

12 - 13 novembre journées entières

[Cliquez ici pour plus d'information et l'inscription](#)

Programme de débits préautorisés pour les cotisations de membre

Qu'est-ce que le programme de débits préautorisés?

Le programme de débits préautorisés est un mode de paiement qui offre aux membres renouvelant leur adhésion la possibilité de payer les cotisations d'adhésion en six versements mensuels (paiements par débits préautorisés), de septembre à février de chaque année, avant la date limite de renouvellement du 31 mars.

Les six versements de paiement permettront de prépayer les cotisations annuelles en plus petites tranches, plutôt qu'un paiement unique chaque année. Le programme facilite l'aspect financier du renouvellement, et seul le formulaire de renouvellement ne restera à soumettre chaque mars afin de renouveler en tant que membre de l'Association.

Pour vous inscrire aux paiements par débit préautorisé :

1. Familiarisez-vous avec la politique du programme de débits préautorisés.
2. Remplissez le formulaire d'autorisation. Remarque : Les comptes bancaires conjoints peuvent nécessiter les deux signatures autorisées.
3. Envoyez le formulaire d'inscription à info@nbasw-attsnb.ca d'ici le 15 août 2024.

Questions

Si vous avez des questions sur le programme de débits préautorisés, veuillez consulter notre [FAQ](#) sur la page d'adhésion de notre site Web et la [politique du programme de débits préautorisés](#). Veuillez nous contacter à info@nbasw-attsnb.ca ou (506) 459-5595 si vous avez des questions supplémentaires sur le programme.

Participez-vous déjà?

Si vous étiez inscrit au programme de débits préautorisés l'année dernière (2023-2024), vous êtes automatiquement inscrit au programme pour 2024-2025.

LIRE LA POLITIQUE DU
PROGRAMME

TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION

Deamndes de participation

ÉTUDE DE L'UNIVERSITÉ MEMORIAL (RESSOURCE ANGLOPHONE)

Seeking Study Participants

Are you interested in participating in research on social justice and online social work education?



Have you recently taken or taught a fully online asynchronous social work course in Canada with social justice in the title and/or course description?

If so, please [click this link](#) or scan the QR Code below for more information.



Questions? Please contact the researcher:
Rose C. B. Singh, MSW, RSW, PhD candidate
Memorial University, School of Social Work
rcsingh@mun.ca

The proposal for this research has been reviewed by the Interdisciplinary Committee on Ethics in Human Research and found to be in compliance with Memorial University's ethics policy. If you have ethical concerns about the research, such as your rights as a participant, you may contact the Chairperson of the ICEHR at icehr.chair@mun.ca or by telephone at 709-864-2861.



SEEKING STUDY PARTICIPANTS

A Simulation-Based Study on Women Social Workers and Incel Clients

Using simulated practice (i.e., trained actor enacting a client), this study explores what it might be like for women-identifying clinicians to work with incel clients (involuntarily celibate men who are often sexist).

You can join if you:

- 1 Identify as a woman
- 2 Have an MSW
- 3 Have been doing direct/clinical practice for at least the last two years

What's involved?

- Engage with 1 simulated incel client (i.e., trained actor) for 30 minutes, followed by a 1 hour interview about your experiences
- Up to 2 hours of online participation using Zoom
- Receive a small token of appreciation for your time

I'm interested! What's next?

Contact the researcher by emailing or scan the QR code below!



ruxi.gheorghe@carleton.ca



NOMINATION POUR LE PRIX D'EXCELLENCE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DANS LE DOMAINE DU VIEILLISSEMENT

Ce prix a été créé en 2012 par le lieutenant-gouverneur de l'époque, l'honorable Graydon Nicholas, pour souligner et honorer ceux qui reconnaissent la valeur et la contribution des personnes âgées dans nos communautés. Le prix reconnaît les citoyens, les organisations et les communautés du Nouveau-Brunswick qui ont eu un impact unique et positif sur la façon dont les gens vieillissent au Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick compte des milliers de citoyens, de professionnels, d'activistes et d'organisations engagés qui travaillent assidûment chaque jour pour soutenir l'expérience du vieillissement. La passion dont font preuve les individus et les groupes a le pouvoir d'avoir des répercussions importantes dans les collectivités de la province.

Si vous connaissez quelqu'un qui correspond à cette description, nous vous invitons à remplir ce formulaire de mise en candidature. Les personnes sélectionnées recevront un prix des mains de l'honorable Brenda Murphy le 26 septembre 2024, lors du 14e Symposium annuel sur la recherche & les soins liés au vieillissement. Les soumissions peuvent également être envoyées par courriel à symposium@ycc-cira.ca.

Si vous avez des questions, contactez (506) 444-3880 poste 2540, symposium@ycc-cira.ca ou www.agingresearch.ca/symposium pour plus de détails. **La date limite pour soumettre une candidature est le 9 août, 2024**

NOMINEZ QUELQU'UN AUJOURD'HUI

RECHERCHE MCMASTER SUR L'ÉDUCATION INTERPROFESSIONNELLE

Mon nom est Kelsey Harvey, boursier postdoctoral avec l'université McMaster (Canada). Je conduis une étude sur l'éducation interprofessionnelle en partenariat avec le Collège Canadien, l'université Brock et l'université de Toronto.

Un sondage et mener des entretiens avec les fournisseurs des services communautaires dans le domaine de la santé ou/et des services sociaux qui, en 2022-2023 ou 2023-2024, a supervisé un programme coopératif étudiant, un placement, un stage ou une expérience d'apprentissage intégré au travail similaire. **Vous êtes admissible à participer si vous êtes un des fournisseurs des services communautaires dans le domaine de la santé ou/et des services sociaux qui, en 2022-2023 ou 2023-2024, a supervisé un programme coopératif étudiant, un placement, un stage ou une expérience d'apprentissage intégrée au travail similaire.**

Nous vous invitons à participer dans une brève enquête ou un entretien virtuel. L'enquête va te prendre environ 15-30 minute pendant que l'entretien va te prendre jusqu' à 1 heure à finir avec utilisation des platform survivante (Zoom et Microsoft Team). L'entretien va être mené en anglais pout assurer qu'on répond aux critères d'éligibilité aux études, quelques questions de sélections vous seront posées avant de participer dans cette étude.

Si vous souhaitez obtenir plus information sur la participation à l'étude, veuillez **CONCTACTER DIRECTEMENT** Dr. Kelsey Harvey par **courriel** : Harvek1@mcmaster.ca. Dr. Harvey ne dira rien à votre employeur ou collègue/université que vous avez graduée et que vous avez participé. Participer ou ne pas participer à cette étude n'affectera pas votre emploi ou votre statut de diplômée.

Cette étude a été examinée et a reçu l'autorisation éthique du comité d'éthique de la recherche de McMaster (#5986). Merci à l'avance pour votre temps et considération. (Le sondage est en anglais, mais vous pouvez répondre à toutes les questions ouvertes en français si vous préférez ; les entretiens peuvent être menés en français.)

Sincèrement,
Kelsey Harvey

Ressources

CONSEIL D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION SEXUELLES DU CANADA

Le Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada a récemment publié une trousse d'outils sur la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé(e)s qui est maintenant accessible sur le site d'apprentissage de l'Association canadienne de santé publique (ACSP).

Ces ressources se concentrent sur les besoins des jeunes ayant un handicap physique lié à la mobilité, à la flexibilité et à la dextérité.

La boîte à outils comprend les ressources suivantes :

- Lignes directrices canadiennes pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapés (version complète et version facile à lire)
- Promotion de la santé sexuelle : un guide à l'intention des prestataires de services travaillant auprès des jeunes handicapés
- Fiches d'information pour les jeunes handicapés (Handicap et activité sexuelle et Fixer et maintenir des limites)

Ces ressources peuvent être utilisées par les décideurs en matière de programmes et de politiques, les prestataires de services et les jeunes handicapés eux-mêmes.

Vous pouvez accéder à toutes ces ressources et regarder une vidéo d'introduction sur la façon d'utiliser ces ressources en créant un compte gratuit sur le site d'apprentissage de l'ACSP !

ACCÉDEZ À LA TROUSSE D'OUTILS

Résumé d'un récent avis d'audience disciplinaire

2024-05-21

Une rencontre du Comité de discipline de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a eu lieu le 21 mai 2024 pour déterminer la plainte contre une membre.

Plus précisément, la membre a été accusée de ne pas avoir respecté les normes et directives de son employeur en lien avec la consignation de certains dossiers et de ne pas avoir respecté les limites professionnelles appropriées avec une cliente.

Par soumission volontaire, la membre a volontairement admis d'avoir commis une faute professionnelle et convient que des sanctions disciplinaires sont appropriées.

Après avoir déterminé que la membre était coupable de faute professionnelle, le Comité de discipline a imposé les sanctions disciplinaires suivantes :

- a) Une amende de 1 000.00\$;
- b) Un devoir sur les limites professionnelles et sur la documentation à compéter à titre de perfectionnement professionnel ;
- c) Une réprimande écrite dans le dossier personnel de la membre pour une période de 5 ans ; et
- d) Résumé et publication de l'affaire, sans nom pour l'éducation des membres.

Mises à jour du partenaire Co-operators

**Économisez
jusqu'à 40 %* sur
vos assurances
auto et habitation.**



Obtenez une soumission et économisez.
1-800-387-1963 | groupecoop.ca

Médias sociaux

Facebook



Notre page francophone:
Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du
Nouveau-Brunswick [@ATTSNB](#)



Notre page anglophone:
New Brunswick Association of Social Workers [@NBASW](#)

x (anciennement twitter)



Notre page francophone:
Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du
Nouveau-Brunswick [@TravSocNB](#)



Notre page anglophone:
New Brunswick Association of Social Workers
[@NBSocialWorkers](#)

Soumissions au bulletin

Est-ce que vous aimeriez voir quelque chose dans le bulletin de l'ATTSNB? Nous sommes toujours à la recherche d'histoires sur les travailleuses et travailleurs sociaux, des événements et plus encore. Si vous avez quelque chose à ajouter, veuillez envoyer un courriel à laure.piccetto@nbasw-attnsb.ca avec le sujet « Bulletin ».

